



Belgian ZNA Koi Show

Le 24 et 25 juin 2017 Hasselt

CONTENU:

- *Règlement du concours Belgian ZNA Koi Show 2017*
- *Fiche d'inscription Belgian ZNA Koi Show 2017*

CONTACTS:

- **Organisation et officiels de course:**

Dirk De Witte

Brasschaatsebaan 21, 2970 Schilde

Tel.: +32 (0)3/384.26.66, Fax.: +32 (0)3/384.26.67

e-mail: voorzitter@BKSkoi.be

- ***Inscription et renseignements:***

Jos Vandermeulen

Kerkomsesteenweg 251, 3370 Boutersem

Tel: +32 (0)16/73.32.52, GSM: +32 (0)498/76.81.79

e-mail: belkosisoc@gmail.com

1. Organisation

Le concours de Koi est organisé par la Belgian Koi Society avec la participation de Zen Nippon Airinkai.

Inscription/participation

Tout le monde peut participer au concours de Koi. Afin de participer, vous devez vous inscrire. L'inscription prend effet au moment où le cautionnement est viré sur le compte courant de la Belgian Koi Society. Ce cautionnement est de € 75 par tonneau pour les amateurs et de € 150 par tonneau pour les commerçants. Ce montant sera réglé avec vous lors de l'inscription vendredi le 23 juin 2017. Chaque participant peut inscrire 12 Koi par tonneau au maximum. La taille totale des Koi ne peut pas être plus de **350** cm par tonneau. Ceci est lié à la charge maximale admissible d'un tonneau de concours. **La longueur totale de tous les Koi par piscine doit être au moins 100 cm.**

Les photos des poissons doivent être fournies par les participants. En cas d'impossibilité, le BKS prévoira un photographe pendant « le benching ». Les photos doivent avoir une dimension de 10 sur 15 cm sur papier et non plastifiées.

Chaque participant reçoit en principe deux tonneaux au maximum. A l'inscription (avant le 15 mai 2017) les frais sont de : € 15,00 par Koi pour les membres de la Belgian Koi Society et les amateurs, € 22,50 par Koi pour les commerçants. Ce dernier montant vaut également pour les membres de la Belgian Koi Society et les amateurs qui souhaitent vendre leurs Koi. Ceci est uniquement possible par la mention sur une liste auprès du guichet des renseignements. A tout moment la règle suivante s'applique : complet = complet. Les Koi qui participent au concours doivent être durcis (arrêter de les nourrir env. 7 jours avant le show, 14 jours d'avance pour les étangs aux algues), pour éviter le plus possible la pollution dans les tonneaux. Attention : c'est pour le bien-être de vos poissons ! Chaque amateur qui participe reçoit deux cartes d'entrée par jour. La participation au concours est complètement à vos risques et périls. Par adresse, ou par commerçant, vous ne pouvez vous inscrire/participer que sous un nom.

Inscription au concours

Les participants peuvent uniquement apporter les Koi qui participent au concours vendredi le 23 juin 2017 de 8h30 à 19h sur présentation de la preuve d'inscription. Le participant doit se présenter personnellement chez le stand d'inscription sur le terrain. Si l'amateur qui participe donne ses Koi à un commerçant, le premier doit également être présent lors de l'inscription. Une dérogation à cette règle est uniquement possible si elle a été communiquée aux organisateurs par écrit et si ceux-ci l'ont confirmée. Après réception du paiement, chaque participant reçoit un formulaire de participation (en deux exemplaires) qui mentionne le nom du participant, le type de participant (amateur/commerçant), le pays d'origine du participant, le nombre de Koi et le numéro du tonneau. Les organisateurs et le participant signent le formulaire de participation et gardent chacun leur exemplaire. Le participant a besoin de son exemplaire pour récupérer ses Koi le dimanche après le concours.

Le benching se passe selon le nombre d'arrivée, excepté si le team benching décide autrement en raison de l'urgence.

Participant au concours avec un Koi, le participant déclare céder les droits de portrait des photos à la Belgian Koi Society.

Après l'inscription, le participant doit suivre les instructions des organisateurs. Ceux-ci s'occuperont du benching de chaque Koi et de la remise du numéro de concours. Les photos des Koi qui participent deviennent propriété de la Belgian Koi Society.

Jusqu'à la size 5 inclus il est interdit au participant de sortir les Koi des tonneaux ou de les y déposer lui-même. Il est également interdit d'introduire des épuisettes dans les tonneaux. Ni pour des fins photographiques. Si vous souhaitez le faire, les organisateurs peuvent déterminer que l'organisation y fera droit.

Les Koi de size 6 et plus seront déposés dans et sortis des tonneaux par le propriétaire, mais uniquement sous contrôle de l'équipe « benching ».

Benching

Les Koi malades seront exclus de participation au concours et doivent être remportés, idem si vous avez plus de 3 m de Koi par tonneau. Les droits d'inscription payés ne seront pas remboursés.

Les Koi sont divisés dans les variations et classes suivantes :

VARIATIONS:

Kohaku

Taisho Sanshoku

Showa Sanshoku

Bekko

Utsurimono

Asagi / Shusui

Koromo / Goshiki

Kawari Mujimono: les Kawarimono unicolore

Kawari Moyomono: les Kawarimono multicolore

Doitsu A: Kohaku, Taisho Sanshoku, Showa Sanshoku, Shiro Utsuri

Doitsu B: tous les Doitsu, sauf: [Doitsu A, Shusui et Tancho]

Hikari-mujimono

Hikari-moyomono

Hikari-utsurimono,

Kinginrin A: Kohaku, Taisho Sanshoku, Showa Sanshoku, Shiro Utsuri

Kinginrin B: tous les Kinginrin, sauf: [Kinginrin A et Tancho]

Tancho: Tancho Kohaku, Tancho Sanke, Tancho Showa; y compris: [Ginrin et Doitsu]

Critères du ZNA : Tancho uniquement sur la tête, pas sur les écailles!

CLASSES:

1: 15 – 20 cm : **attention ! Koi plus petits que 15 cm ne sont pas permis !**

2: > 20 – 30 cm

3: > 30 – 40 cm

4: > 40 – 50 cm

5: > 50 – 60 cm

6: > 60 – 70 cm

7: > 70 – 80 cm

8: > 80 cm

Jugement

Le jury commencera par l'élection du Grand Champion A (Kohaku, Taisho Sanshoku, Showa Sanshoku et Shiro Utsuri), du Grand Champion B (tous les variations sauf ceux du Grand Champion A), du Supreme Champion et l'approbation du Jumbo Champion (le Koi le plus long du concours). Ces quatre Koi ne concourront plus pour les autres prix du concours.

Ensuite le jury décernera un premier et second prix à chaque variation/classe, mais il se réserve le droit de ne pas remettre de prix en cas de qualité insuffisante. Puis le jury sélectionnera le « Champion in Size » pour chaque classe et le « Champion in Variety all sizes » pour chaque variation.

Les prix ci-dessous seront également décernés :

Mature Champion: best of size 7 + 8
Adult Champion: best of size 5 + 6
Young Champion: best of size 3 + 4
Baby Champion: best of size 1 + 2
Young Tategoi Champion: de size 1 + 2 + 3
Adult Tategoi Champion: de size 4 + 5 + 6
Most Unique Koi

En outre, plusieurs prix internationaux d'amitié seront également remis.

Il se peut que les organisateurs visent à une autre division des prix en accord avec les membres du jury.

Samedi après-midi, ou plus tôt si possible, tous les lauréats seront proclamés sur les tableaux derrière les tonneaux à eau.

La remise des prix aura lieu dimanche le 25 juin 2017 à 16h.

Fin du concours

Après la remise des prix, les organisateurs annonceront le début du « debenching ». Pendant ce « debenching » le participant récupéra ses Koi après la remise de la fiche de participation. Les organisateurs ne procéderont à la restitution des Koi qu'après la remise de la fiche de participation ! Il est interdit de sortir les Koi des tonneaux avant la remise des prix. En cas d'infraction, le participant sera exclu de participation aux concours de Koi de la Belgian Koi Society sine die.

Généralités

Les organisateurs pourront à tout moment se résoudre à déroger au règlement. Ils décideront le cas échéant, non-prévu par le règlement. La Belgian Koi Society se réserve le droit de refuser des commerçants/amateurs de participer au concours de Koi, même sans indication des raisons. La Belgian Koi Society n'est pas responsable des dégâts, quelle que soit leur origine, portés aux Koi qui participent. Les photos des Koi participant au concours peuvent être utilisées pour publication. On entend par 'commerçant' tous ceux (y compris amateurs) qui s'occupent du commerce/de la vente de Koi ou d'articles associés (oui ou non inscrits à la Chambre de commerce). Les amateurs sont censés ne pas le faire. Il est interdit aux participants de fixer des textes publicitaires, quelle que soit leur forme, aux tonneaux ou de les déposer dans l'eau. Participation à vos risques et périls.

[Chaque participant est censé avoir pris connaissance de ce règlement.](#)

Participant / Expéditeur
(en majuscules, s.v.p.)

Belgian Koi Society a.s.b.l.
www.belgiankoiociety.eu

Firme:
Nom:
Adresse:
Code postal/Ville:
Pays:

Belgian ZNA Koi Show
Hasselt
24 & 25 juin 2017

Téléphone:
GSM:
(obligatoire pour les cas d'urgence)
Fax:
Adresse e-mail:
Participant: amateur / commerçant *
Membre Belgian Koi Society: oui / non *
Numéro de membre:.....
* Biffez la mention inutile

Veillez renvoyer cette fiche le plus tôt possible et virer le cautionnement sur le numéro de compte :
Compte courant: 779-5988434-76
(IBAN BE91 779598843476 BIC GKCCBEBB Boutersem) avec la mention
"participation concours Belgian ZNA Koi Show 2015", le 15 mai 2017 au plus tard.
Adresse: [Jos Vandermeulen](#)
[Kerkomsesteenweg 251](#)
[3370 Boutersem](#)
[Belgique](#)

Soussigné(e) participe avec ... KOI. Au maximum 10/tonneau à eau et une longueur totale de moins de 250 cm.
J'apporte ... KOI de plus de 85 cm de long. Ceci en ce qui concerne les éventuels tonneaux plus grands.

À remplir par le participant (si possible)		À remplir par la Belgian Koi Society	
1			€
2			€
3		Amateur, €15,00 par Koi	€
4			€
5		Commerçant, €22,50 par Koi	€
6			€
7			€
8		avec un minimum montant de 100 euro par bac.	€
9			€
10			€
Cautionnement		Amateur € 75 / Commerçant € 150	-/-
		TOTAL	€
Date et signature:		Le cautionnement a été viré	
Soussigné(e) se déclare d'accord avec le Règlement du			

conours.